

CONCOURS D'ENTRÉE 2024

Classe de VIOLON

Table des matières

Classe de VIOLON	1
Programme d'entrée 1er cycle (DNSPM)	2
Admissibilité ➤ Publication le 09 janvier 2024	2
Admissibilité œuvre imposée ➤ Publication le 19 avril 2024	2
Admission ➤ Publication le 09 janvier 2024	3
Admission programme ➤ Publication le 04 avril 2024	3
Programme d'entrée 2ème cycle (Master)	4
Présélection par video ➤ Publication le 09 janvier 2024	4
Admission ➤ Publication le 09 ianvier 2024	5



Programme d'entrée 1er cycle (DNSPM)

Le jury se réserve le droit d'interrompre les candidats à tout moment pendant les épreuves, notamment en cas de dépassement du temps imparti.

ADMISSIBILITE ➤ **PUBLICATION** LE 09 JANVIER 2024

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 10 MIN

Les candidats présenteront :

I. Une œuvre imposée en temps limité, pour instrument seul, à exécuter **de mémoire**, dont ils auront pris connaissance **le 19 avril 2024.**

II. Une œuvre au choix parmi la liste suivante, à exécuter de mémoire.

DVORAK A. 1er mouvement du concerto, avec les deux cadences de fin

DVORAK A. 3ème mouvement du concerto

LALO E. La symphonie espagnole, 5ème mouvement

MENDELSSOHN F. 1er mouvement du concerto, jusqu'à la fin de la cadence,

en mi mineur

MENDELSSOHN F. 3ème mouvement du concerto, en mi mineur

PROKOFIEV S. 1er mouvement du « 1er concerto »
PROKOFIEV S. 1er mouvement du « 2ème concerto »
SAINT-SAËNS C. 1er mouvement du « 3ème concerto »
SAINT-SAËNS C. 3ème mouvement du « 3ème concerto »

ADMISSIBILITE ŒUVRE IMPOSEE ➤ PUBLICATION LE 19 AVRIL 2024

GAVINIÈS P. Etude n°14, extraite des « Matinées », Edition libre

08/01/2024

Page 2 sur 5



ADMISSION ➤ **PUBLICATION** LE 09 JANVIER 2024

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 15 MIN

Les candidats présenteront :

I. Un programme dont ils auront pris connaissance le 04 avril 2024.

ADMISSION PROGRAMME ➤ PUBLICATION LE 04 AVRIL 2024

I. Une œuvre imposée en temps limité, à exécuter de mémoire.

VIEUXTEMPS H. Final (4ème mouvement Allegro) du 4ème concerto,

Opus 31

II. Un groupe d'œuvres au choix parmi la liste suivante, pour violon seul, à exécuter de mémoire.

BACH J-S. Allemande et son double de la 1ère partita, en si mineur,

sans reprises

BACH J-S. Loure et Gavotte de la 3ème partita, en mi mineur, sans

reprises

III. Une épreuve d'autonomie – 5 min

Cette épreuve a lieu à l'issue des épreuves instrumentales de tous les candidats et vise à juger de la capacité à gérer un premier travail sur un texte pour instrument seul ou avec accompagnement, tant dans ses paramètres instrumentaux que musicaux.

Le déchiffrage consistera en l'exécution d'une ou plusieurs pièces imposées devant le jury, précédées d'un temps de mise en loge de 30 minutes. La mise en loge se fera sans instrument, crayon autorisé.



Programme d'entrée 2ème cycle (Master)

PRESELECTION PAR VIDEO ➤ PUBLICATION LE 09 JANVIER 2024

L'épreuve de présélection se fera à distance, les candidats devront soumettre par vidéo un **programme libre incluant un caprice de PAGANINI Niccolò**, de 15 minutes maximum.

The 1st round of the entrance exam will take place remotely. Candidates must submit a 15mn program by video, which must include a Caprice from Niccolò PAGANINI (the other pieces are to be chosen by the candidate).

Le candidat doit se filmer sans montage ni coupure, être face caméra et se filmer en pied. Le candidat devra enregistrer une vidéo par œuvre. Le candidat peut se filmer <u>avec ou sans accompagnement piano</u>. Merci de consulter les recommandations d'enregistrement sur <u>le site du CNSMD</u>.

La vidéo doit être envoyée pour le **4 avril 2024**, les candidats inscrits recevront par email les instructions pour envoyer leurs vidéos.

Candidates must record themselves without edit nor cut, they must be facing the camera and with their entire body within the frame. Candidates must record one video per piece and can record themselves with or without piano accompaniment. Please check the complete recording instructions on the CNSMD website.

The video must be sent by **April 4th, 2024** (registered candidates will receive by email instructions on how to send the videos).



ADMISSION > PUBLICATION LE 09 JANVIER 2024

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 20 MIN

Le jury se réserve le droit d'interrompre les candidats à tout moment pendant les épreuves, notamment en cas de dépassement du temps imparti.

Les candidats présenteront :

- I. Une pièce libre pour violon seul du 19ème siècle à nos jours, n'excédant pas 10 minutes.
- II. Une œuvre au choix parmi la liste suivante, pour violon seul.

BACH J-S. Adagio et fugue de la 1ère sonate

BACH J-S. Adagio et fugue de la 2ème sonate

III. Au choix, un mouvement (hors mouvement lent) d'un des concertos suivants (cadence comprise).

BEETHOVEN L.

SIBÉLIUS J.

BRAHMS J.

TCHAÏKOVSKI P.

BARTOK B. n° 2

CHOSTAKOVITCH D. n° 1

MENDELSSOHN F.

Programme à exécuter **de mémoire**, sauf si la pièce pour violon seul est d'écriture contemporaine.

- IV. Ces épreuves seront suivies d'un entretien individuel de 5 minutes, avec le jury.
- V. Une épreuve d'autonomie 5 min

Cette épreuve a lieu à l'issue des épreuves instrumentales de tous les candidats et vise à juger de la capacité à gérer un premier travail sur un texte pour instrument seul ou avec accompagnement, tant dans ses paramètres instrumentaux que musicaux.

Le déchiffrage consistera en l'exécution d'une ou plusieurs pièces imposées devant le jury, précédées d'un temps de mise en loge de 30 minutes. La mise en loge se fera sans instrument, crayon autorisé.